

Sommaire

Actualités /1-2

Zoom /3

Le CdD demain /4

Le CdD vous  
recommande /5

Découvrez le  
Conseil de  
Développement /6



**Actualités**

## Le Conseil de Développement saisi sur des enjeux stratégiques de l'agglomération

### Reconsidérer la place du vélo

Le Conseil de Développement (CdD) a été saisi en mai 2015 pour une mission de prospective sur les besoins et les possibilités d'aménagements cyclables.

Face à l'engorgement routier et aux enjeux environnementaux, **ViennAgglo a fait du développement des modes doux de transports l'une de ses priorités.** La collectivité s'est dotée d'un Plan de Déplacements Urbains et d'un Schéma Directeur Vélo qui se traduisent par plusieurs initiatives :

- arceaux de stationnements
- consignes à vélos
- aménagement de voies vertes
- vélos mis à disposition
- stand de réparation...

Cette **première étape** a contribué à une évolution des usages du vélo dans la ville. Pour le CdD, **il convient cependant d'aller au-delà pour développer les habitudes des usagers et donner une meilleure visibilité à ce mode de transport.**

Le Conseil a conscience des **contraintes et difficultés rencontrées par la collectivité** pour réussir à faire

cohabiter cyclistes, piétons et automobilistes. La topographie de notre territoire n'est pas adaptée à une réalisation simple des projets visant à développer l'usage du vélo au quotidien. Ces constats font également écho aux difficultés que peuvent rencontrer les Personnes à Mobilité Réduite pour se déplacer sur le territoire.

Alors que la **réglementation a évolué avec le décret du 2 juillet 2015** relatif au Plan d'Actions pour les Mobilités Actives, les membres du CdD ont pris conseil auprès du CEREMA pour mieux appréhender le sujet et apporter aux élus un avis éclairé.

Dans le cadre de sa réflexion, le **Conseil de Développement a également observé les expérimentations mises en œuvre sur d'autres territoires** (Grand Poitiers, Lyon, Cours et Buis ...) ou d'autres pays comme les Pays Bas par exemple.

Le Conseil s'est attaché à réfléchir à des aménagements **en milieu rural et urbain.** Il a fait le choix de porter son étude sur cinq communes représentatives de la diversité de notre territoire (Eyzin-Pinet, Luzinay, Pont-Évêque,

Saint-Romain-en-Gal et Vienne). Son objectif est de **proposer des expérimentations d'aménagements cyclables d'ampleur suffisante pour reconsidérer la place du vélo dans l'agglomération.**

Le Conseil s'est rendu sur le terrain pour observer les aménagements cyclables déjà réalisés dans les communes et identifier les besoins.



Bande cyclable aménagée en centre-ville de Vienne.



Partage, découverte autour d'une expérience à vélo le 17 juin 2016.



## L'Énergie et vous

Le Conseil de Développement **souhaite favoriser l'implication des habitants** dans la démarche Territoire à Énergie Positive de ViennAgglo. L'objectif TEPOS à l'horizon 2050 est de diminuer de 50 % les consommations d'énergies sur le territoire et de couvrir les besoins avec des énergies renouvelables.

Le Conseil a **souhaité consulter le plus grand nombre de personnes pour construire une réponse participative**. Près de 200 réponses au questionnaire adressé au grand public, lui ont permis de **repérer les habitudes de chacun** en matière de consommations d'énergies lors

d'achats, de déplacements ou dans le logement. Le CdD a également pu **cerner les motivations des citoyens à changer de comportement**. Ces éléments ont été confirmés et complétés par les habitants et acteurs du territoire lors d'échanges qui se sont tenus le 23 juin 2016.

Au cours de cette rencontre sont intervenus :

- Nicolas Fioulaine chercheur en psychologie sociale abordant la prise en compte du facteur humain dans les projets ;
- Marie Pierre Guicherd présentant l'expérience du SIMOLY (Syndicat Intercommunal des Monts du Lyon-

Lors d'un circuit organisé le 17 juin, il a échangé avec élus, techniciens et usagers des propositions à venir. Le Conseil a rédigé un avis qui sera restitué le 14 décembre au Conseil Communautaire.

Ses propositions d'expérimentation portent notamment sur :

- la création de sas cycliste et de cédez le passage au feu,
- l'aménagement de double sens cyclable,
- la réalisation de zones apaisées et partagées,
- le tracé de nouveaux itinéraires cyclables,
- la signature d'une charte intercommunale,
- la mise en œuvre d'une communication pédagogique, indispensable pour accompagner la démarche.

Retrouvez l'avis intégral à partir du 16 décembre sur [www.cdd.viennagglo.fr](http://www.cdd.viennagglo.fr).

nais) pour développer le covoiturage en milieu rural ;  
- Hervé Cuilleron, Président de la Centrale Villageoise de la Région de Condrieu témoignant du projet réalisé sur la commune des Haies.

Cette demi-journée d'ateliers a permis **d'identifier des actions à soumettre aux élus de ViennAgglo**.

Le Conseil de Développement rendra son avis et ses propositions lors du Conseil Communautaire de janvier 2017.

Le détail des propositions sera présenté dans la prochaine lettre d'information. L'avis sera téléchargeable sur [www.cdd.viennagglo.fr](http://www.cdd.viennagglo.fr).



Rencontre acteurs «L'énergie et vous» le 23 juin 2016.

Novembre 2016

## Comment permettre aux habitants de ViennAgglo de mieux appréhender les grands enjeux des finances locales ?

Avis sur les finances locales et la fiscalité



## Comprendre les finances locales et la fiscalité

Le Conseil de Développement a été saisi par le Président de ViennAgglo afin :

- D'analyser l'évolution des ressources de l'agglomération ces dernières années (évolution récente de la fiscalité locale, réforme de la taxe professionnelle, diminution des dotations de l'État ...) et son impact sur le modèle de développement de l'intercommunalité et sur le développement du territoire.
- D'identifier les évolutions possibles qui pourraient être envisagées au niveau fiscal et financier entre l'intercommunalité et les communes pour permettre un développement cohérent du territoire.
- D'apporter des propositions pour rendre accessible et compréhensible au plus grand nombre les grands enjeux des finances locales.

Le Conseil de Développement s'est particulièrement attaché tout au long de ses travaux à la dimension citoyenne de cette saisine et à l'aspect pédagogique pour les citoyens. En effet, en matière de finances et de fiscalité locale, la complexité est

telle que la communication vers le public est difficile.

Les travaux du Conseil de Développement ont été conduits dans le cadre d'un Groupe de Travail qui s'est réuni 17 fois, entre juin 2015 et septembre 2016. Ce dernier a étudié entre autres :

- L'historique de la communauté d'agglomération depuis sa création en 2002 et ses compétences ;
- La fiscalité locale et plus particulièrement la réforme de la taxe professionnelle de 2010 ;
- Les budgets de ViennAgglo depuis 2002 ;
- Le projet d'agglo actualisé « L'Agglo [à] venir 2016-2018 » ;
- Le Schéma de mutualisation 2016-2020 de ViennAgglo ;
- L'élaboration du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

Pour mener à bien sa réflexion et apporter un avis construit et réaliste, le Conseil de Développement a pu

recueillir toutes les informations et les éclairages du Trésorier Principal, de Martine Faïta (Vice-Présidente en charge des Finances) et de techniciens de ViennAgglo (Directeur Général des Services, Directeur des Finances...).

Le Conseil de Développement a fait le constat que le **citoyen a une faible connaissance des finances mais également des compétences de l'intercommunalité et des priorités de la politique publique.**

Le Conseil de Développement estime que les citoyens ne peuvent appréhender la dimension fiscale et financière de l'intercommunalité que s'ils ont une vision claire de la politique publique conduite, que ce soit pour lui fournir des prestations ou des services, pour améliorer son cadre de vie et pour accroître les richesses du territoire.

Le Conseil de Développement estime, qu'en matière de finances locales, l'information doit permettre au citoyen d'appréhender les grands axes de la politique publique, leurs finalités et leurs coûts. Les propositions du Conseil de Déve-

veloppement pour rendre accessible au plus grand nombre les grands enjeux des finances locales sont de :

- **Réaliser une information pédagogique** et progressive sur les éléments budgétaires de base, pour donner la possibilité à chacun d'exercer sa responsabilité citoyenne. Par exemple : à quoi sert un budget de fonctionnement ? À quoi sert l'emprunt ?
- **Présenter plus clairement aux citoyens les priorités fixées par ViennAgglo.**
- **Offrir une plus grande lisibilité des actions conduites** pour chacun des axes stratégiques, notamment en distinguant celles relevant exclusivement de la communauté d'agglomération de celles relevant des communes.
- **Présenter la répartition des dépenses** entre les actions visant à accroître les richesses du territoire et celles visant à améliorer le cadre de vie des habitants et les services et prestations assurés par l'Agglomération.
- **Communiquer sur la répartition des impôts et taxes entre les diverses collectivités locales.** Cette communication doit être faite conjointement par ViennAgglo et chacune des communes.

- **Communiquer sur l'utilisation de l'impôt** plutôt que sur les grandes masses du budget. Par exemple : À quoi sert ma taxe d'habitation ? Comment est-elle répartie entre les différentes collectivités ? Quels projets ou services vient-elle financer ?
- **Mieux identifier les équipements ou infrastructures** de ViennAgglo et des Communes.
- **Conduire une campagne d'information** auprès des élus, premiers ambassadeurs de l'intercommunalité, et de la population dans un souci de lisibilité des niveaux administratifs, des actions conduites et des services et prestations à la population.

Cette campagne doit aussi **renforcer le sentiment d'appartenance au territoire communautaire** complémentaire à l'appartenance à la commune.

L'avis du Conseil, qui sera restitué le 1<sup>er</sup> décembre 2016 attire également l'attention des élus sur :

- **le périmètre cohérent que doit avoir le territoire** (pour le CdD, ViennAgglo doit atteindre une taille critique minimum pour diversifier ses richesses, en assurer la pérennité et offrir un cadre de vie répondant aux besoins quotidiens des habitants en termes de commerces,

services, scolarité, loisirs ...)

- la nécessité de développer la **mutualisation des services et des moyens** entre les communes, en s'inspirant des services numériques collaboratifs type Blablacar qui se développent dans le privé
- l'importance de développer la **solidarité intercommunale** au travers d'un Pacte Financier et Fiscal.

L'avis du CdD sera restitué aux élus le 1<sup>er</sup> décembre 2016.



## Le CdD demain

Les travaux à venir du Conseil dépendent autant des attentes des élus que des souhaits du Conseil. Chacun peut être force de proposition et soumettre des idées en lien avec les actions de l'agglomération, à [cdd@viennagglo.fr](mailto:cdd@viennagglo.fr).

### Pour 2017, le Conseil prévoit :

- D'organiser une **séance plénière** ouverte au public sur l'impact de la Réforme Territoriale sur le quotidien des habitants, le **17 janvier 2017**
- De mener une réflexion sur la **création de Centrales Villageoises Photovoltaïques** sur le territoire
- D'élaborer un plan d'actions favorisant la **diversité** au sein du Conseil
- De répondre à une saisine sur le **traitement et la valorisation des déchets**

# Le CdD vous recommande

## Du Jazz toute l'année

La 37<sup>e</sup> édition du Festival Jazz à Vienne se déroulera du 29 juin au 13 juillet 2017. D'ici là, profitez jusqu'en mai de la Saison Jazz à Vienne lancée en septembre sur le Pôle Métropolitain (Esplanade Saint-Vincent, Théâtre du Vellein, Auditorium de Lyon, Théâtre de Vienne, Salles des fêtes d'Eyzin-Pinet et de Vienne). Le grand rendez-vous viennois de la Saison, le Chicago Blues Festival, aura lieu le 22 novembre 2016 à la Salle des Fêtes de Vienne. La programmation du festival sera dévoilée fin mars et différents événements seront proposés à l'occasion du Jazz Day le 30 avril 2017. [www.jazzvienne.com](http://www.jazzvienne.com)

## La Biennale Internationale du Design de Saint-Étienne

La biennale se déroulera du 9 mars au 9 avril 2017 sur l'agglomération stéphanoise. Intitulée Working Promise, elle portera sur les mutations du travail. Dans le cadre du Pôle Métropolitain, une résonance sera proposée au Musée de Saint-Romain-en-Gal - Vienne.

[www.biennale-design.com](http://www.biennale-design.com)  
[www.musees-gallo-romains.com](http://www.musees-gallo-romains.com)

## Défi Familles à Énergie Positive

Du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 30 avril 2017, participez à ce défi pour réduire de manière ludique vos consommations d'énergie.

Inscriptions sur <http://isere.familles-a-energie-positive.fr>

## Exposition « Essayer encore. Rater encore. Rater mieux » au Centre d'art contemporain La Halle des bouchers

Du 3 décembre 2016 au 12 février 2017

La créativité pourrait-elle être un synonyme de sérendipité ? Inventé au 18<sup>e</sup> siècle [...] ce néologisme, qui passera dans le domaine des sciences au 20<sup>e</sup> siècle, désigne la capacité de reconnaître et de faire fructifier des découvertes hasardeuses dues à des erreurs, des négligences ou des maladresses. Or, que ce soit dans les domaines de la recherche fondamentale ou de la création artistique, tout processus créatif semble être

un cheminement fait d'expérimentations, de tâtonnements, d'imprévus et d'accidents ouvrant parfois de nouvelles perspectives et de nouveaux territoires.



MEO Gabriel\_Essayer encore

### Conseil Communautaire à ViennAgglo

\* Restitution aux élus de l'avis du CdD sur le vélo

### Vernissage exposition du Centre d'Art Contemporain à 19h

### Chicago Blues Festival à 20h30 à Vienne

Opération de  
sensibilisation auprès  
des élèves de 6<sup>e</sup> à la  
sécurité dans les  
transports publics  
du 21 au 25 novembre

### Sang d'Encre à Vienne du 19 au 20 novembre

2016		2017	
2 déc	14 déc*	17 jan	4 mars
22 nov			10 mars
21 nov			19 mars
19 nov			21 mars

### Séance Plénière du CdD ouverte au public à 18h30 à ViennAgglo

### Résonance Biennale du Design au Musée de Vienne- Saint-Romain-en-Gal du 4 mars au 28 août

### Choco Show à Vienne du 10 au 12 mars

### Semaine d'Information sur la santé Mentale du 19 au 24 mars sur Le Pays Viennois

### Festival de L'Humour organisé par la MSC sur Le Pays Viennois du 21 mars au 7 avril



# Découvrez le Conseil de Développement

Au même titre que les conseils d'habitants dans les communes, le **Conseil de Développement (CdD)** est une instance de démocratie participative à l'échelle des 18 communes de ViennAgglo.

Ce collectif, qui représente la société civile du territoire, est une instance de consultation. Créé en 2004, le Conseil de Développement de ViennAgglo est composé de **citoyens bénévoles du territoire qui accompagnent les élus dans leur action.**

Outil d'aide à la décision, il est force de réflexion et de propositions pour éclairer ViennAgglo dans ses projets. Avec son regard citoyen, le Conseil de Développement s'implique également pour rendre plus accessible au plus grand nombre, les informations de la collectivité.

## Les caractéristiques de notre Conseil

- ambiance conviviale et respect de la parole
  - échanges avec les élus et techniciens pour avoir des éclairages
- animation par un chargé de mission qui facilite et coordonne le bon déroulement des travaux
- réunions de 18h30 à 20h30

## Le CdD est pour chacun l'occasion

- de s'impliquer dans la vie de son territoire de façon non partisane
- de mieux en connaître les projets et les enjeux importants
- d'exprimer librement son avis et être force de proposition



## Participez aux travaux du Conseil

Que vous soyez jeune, adulte, actif, sans emploi, retraité... vous pouvez concourir aux travaux du CdD dès lors que :

- vous vous intéressez à la vie du territoire sur lequel vous vivez, travaillez ou étudiez
- vous souhaitez réfléchir de manière collective et contribuer à l'intérêt général

## Vous pouvez vous impliquer à différents niveaux

- vous tenir informé(e) sur Internet, Facebook, ... et relayer l'information
- Participer à une réflexion qui vous intéresse particulièrement
- Rejoindre le CdD



## Contacts

Site internet : <http://cdd.viennagglo.fr>  Conseil de Développement de ViennAgglo  
Chargée de mission : Karine Le Borgn' - 04 82 06 33 23 - [kleborgn@viennagglo.fr](mailto:kleborgn@viennagglo.fr)